

Procès verbal

Le jeudi 18 décembre 2025 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 09 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Pierre GAUTHIER.

Secrétaire de la séance : Fernand ANDRADE

Présents : Pierre GAUTHIER, Carole BRISSEAU, Chantal HUGAND, Franc SECULA, Fernand ANDRADE, François BOULANGER, Claudette JACQUES

Représentés :

Absents et excusés : Edith MORVAN, Martine MAURY

Ordre du jour :

Délibérations :

- Colombarium
- Syndicat du collège

Informations :

- Cour salle des fêtes
- Salle des fêtes

Questions diverses

Approbation du précédent PV : manquent les tarifs de la salle des fêtes car les conditions présentées étaient erronées.

Délibérations du conseil :

Modification statuts Syndicat Intercommunal du Transport Scolaire et du Fonctionnement du Collège (N° DE_2025_29)

Suite à la modification des statuts en date du 18 novembre 2024, il était précisé dans l'article 4 une date de dissolution au 31 décembre 2025.

Les travaux du gymnase ont débuté le 22 septembre 2025. Si les délais sont respectés, ils se termineront fin mars/début avril 2026.

Après discussion avec le Sous-Préfet de Libourne, il est proposé de modifier la date de dissolution au 30 juin 2026.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- d'approuver la modification des statuts
- de transmettre la présence au Syndicat Intercommunal du Transport Scolaire et du Fonctionnement du Collège

Délibération : adoptée

Tarifs salle des fêtes (N° DE_2025_28)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut fixer les prix et modalités de location de la Salle des Fêtes :

Après discussion le Conseil Municipal décide les prix et modalités de location suivantes :

- 100€ pour les Saint-Vincennais
- 200€ pour les habitants hors Saint-Vincent
- 40€ de forfait chauffage obligatoire du 1^{er} novembre au 30 avril
- 1 000€ de caution "dégradations"
- 70€ de caution "ménage"
- justificatif d'assurance de responsabilité civile

Délibération : adoptée

Informations :

- = Colombarium : demander des devis supplémentaires et valider le moins onéreux.
- = Fuite gaz Villesèque : intervention prévue par aspiration, chiffrage en cours.
- = Cour école : manque marquage PMR à cause des arbres et de la météo. Un changement d'emplacement est à l'étude. Une demande de devis pour la vérification des jeux est à effectuer. La possibilité d'un double mat est à l'étude.

Questions diverses :

- = NATURA 2000 : nous sommes concernés car le Villesèque se jette dans l'Engranne. M. Bonneau, vice-président du SMER-E2M, a été réélu président du COPIL "Réseau hydrographique de l'Engranne" pour les trois prochaines années. Un/e stagiaire sera recruté/e en 2026 pour des suivis naturalistes de la tortue Cistude d'Europe et du papillon Cuivré des marais
- = Bâche incendie : projet à l'arrêt car pas de réserve foncière en vue d'un échange et les propriétaires actuels ne souhaitent pas vendre
- = Scierie de l'Estrabeau : arrivée prévue 1^{er} trimestre 2026

La séance est levée à 19h30

Le prochain conseil est fixé au 19 février à 18h30

Pierre GAUTHIER
Président de séance

Fernand ANDRADE
Secrétaire de séance